

16 octobre 1987 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à la chaîne de télévision ZDF, sur l'Allemagne et le peuple allemand, Paris, Palais de l'Élysée, vendredi 16 octobre 1987.

QUESTION.- Monsieur le Président, qu'est-ce que pour vous l'Allemagne ? Est-ce que l'Allemagne c'est une partie de l'Europe avec RDA et RFA ou est-ce plutôt une unité historique qui est actuellement divisée en deux ?

- LE PRÉSIDENT.- C'est la réalité cela. Vous me demandez de décrire la réalité. La réalité historique des Allemands est une réalité primordiale dans l'histoire du monde. Dans l'histoire de l'Europe, pour nous Français qui avons vécu à vos côtés, tantôt amis, tantôt ennemis, c'est une évidence historique qui s'impose avant toutes les autres.

- Vous êtes présentement le peuple allemand. Les Allemands sont présentement divisés par le droit international : c'est une situation certainement dramatique pour beaucoup de ceux qui le ressentent et qui aiment leur patrie et qui sentent que les Allemands où qu'ils se trouvent sont quand même des Allemands.

- Moi, je suis Français, je le comprends. J'estime que les Allemands doivent disposer du droit de disposer eux-mêmes de leur propre destin, en veillant à ce que les conditions de déroulement pacifique de ce processus puissent être respectées. Nous ne pouvons pas prendre le risque d'alourdir les contentieux internationaux avec les risques de conflits que cela suppose. Les Allemands comprennent très bien cela. J'étais d'ailleurs à Berlin, il n'y a pas si longtemps, et j'ai affirmé quelques principes qui animent mon action.

- Pour moi, l'Allemagne, c'est un très grand peuple, l'un des peuples les plus riches dans les domaines de la culture et de l'action. Je pense que l'apport de l'Allemagne à la civilisation est pour nous tous en Europe, et bien au-delà, un élément qui a formé nos esprits. C'est un peuple qui doit être respecté. Quant à ses chances historiques, elles dépendent d'abord de lui et ses amis. La France et l'Allemagne ont reconquis le droit à l'amitié. Ses amis doivent aider, dans le respect bien entendu des lois internationales.\